Grand Poitiers Communauté urbaine

Déchetteries

Les déchets volumineux ou dangereux sont à déposer en déchetteries.

Information Déchetterie de St-Georges-les-Baillargeaux

À partir du 1er novembre 2026, Grand Poitiers adapte les consignes de tri sur la déchetterie des Millas.

Deux changements principaux sont à noter :

> **Les papiers, journaux, revues et magazines ne seront plus acceptés en déchetterie** . En effet, les administrés étant désormais équipés de bacs jaunes dédiés aux emballages et aux papiers, ces déchets pourront être triés directement à domicile.

> **Le polystyrène fera désormais l'objet d'un tri spécifique.** Jusqu'à présent intégré aux encombrants, il sera séparé afin de permettre sa valorisation et d'éviter son enfouissement.

Les usagers sont invités à :

> déposer les papiers, journaux, revues et magazines **en vrac dans leur bac jaune dédié aux emballages et aux papiers**

> déposer le polystyrène propore sous forme de petites billes **dans les sacs prévus à cet effet en déchetterie.** La mousse de calage, les films en mousse et le polystyrène de construction en un seul bloc doivent être déposés dans la benne « encombrants ».

Cette évolution vise à optimiser le service public de prévention et de gestion des déchets, à renforcer la valorisation des déchets et à contribuer à la préservation des ressources sur le territoire.

Information changement collecte de flux en déchetteries

À partir du 1er décembre 2026, Grand Poitiers adapte les consignes de tri sur les déchetteries.

Deux changements liés à la collecte des déchets sont à noter :

- La collecte des **piles et petites batteries ne sera plus acceptée sur les déchetteries de Fontaine-le-Comte et Poitiers saint Eloi.** Les usagers seront invités à les déposer chez les revendeurs. Elles ne devront pas être jetées dans les ordures ménagères, ni déposées dans une autre benne en déchetterie, ou laissées au sol.
- La collecte des **ampoules et néons ne sera plus acceptée sur les déchetteries de Ligugé et Saint-Julien-l'Ars.** Les usagers seront invités à les déposer dans les bornes adaptées présentes dans les magasins de bricolage, grandes surfaces, ou commerces équipés. Ils ne devront pas être jetés dans les ordures ménagères, ni déposés dans une autre benne en déchetterie, cassés volontairement ou laissés au sol.

Cette évolution vise à optimiser le réseau de collecte dans les commerces de proximité. Leur retrait au sein de déchetteries permet de désencombrer les zones de dépôts, d'optimiser l'espace pour accueillir de nouveaux flux, et de renforcer le tri auprès de lieux fréquentés au quotidien.

Fermeture exceptionnelle des déchetteries le 9 décembre 2026

En raison d'une journée de formation, toutes les déchetteries et les plateformes de compostage (Saint-Nicolas à Migné-Auxances et Les Millas à Saint-Georges-lès-Baillargeaux) ferment exceptionnellement le 9 décembre 2026.

Les déchetteries de Grand Poitiers

Consulter les
horaires d'ouvertures
et les
déchets acceptés
de toutes les déchetteries de Grand Poitiers.

Pour accéder à l'une des 12 déchetteries communautaires, cliquer sur le point correspondant de la carte ci-dessous :



ıccéder aux déchetteries

es démarches pour accéder aux 12 déchetteries de Grand Poitiers.

Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

Du lundi au vendredi 8h30-12h30

05 49 52 37 98

Courriel

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30